

## L'approche CO-OP

CO-OP, Cognitive Orientation to daily Occupational Performance, est « *Une **approche centrée sur le client**, fondée sur le rendement et sur la résolution de problèmes, qui rend possible l'acquisition d'habiletés à travers un **processus d'utilisation de stratégie et de découverte guidée**. L'approche CO-OP engage le client à un niveau métacognitif dans un processus itératif et actif d'analyse dynamique de la performance et dans la création et évaluation de solutions* » (Polatajko & Mandich, 2004).

### Ouverture à l'international de l'approche CO-OP

**Dans le cadre de l'ouverture à l'international de l'approche, l'Académie CO-OP a étendu la formation d'instructeurs dans de nombreux pays :** Australie / Nouvelle Zélande, Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Allemagne, Irlande, Italie, Israël, Pays-Bas, Slovénie, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

**En 2017, l'ANFE a choisi de former 6 ergothérapeutes**, eux-mêmes formés à CO-OP dans le cadre de la formation continue de l'ANFE, **afin de devenir instructeurs et de dispenser la formation en France**. Ces deux jours de formation se sont déroulés à Paris dans les locaux de l'ANFE. Nous avons eu l'immense chance de rencontrer Hélène J. Polatajko, PhD ergothérapeute et Rose Martini, PhD ergothérapeute.

### Le processus d'habilitation et de certification

La certification est une forme de responsabilité envers les structures, les clients, et leurs proches. L'Académie CO-OP a un processus approuvé de certification des instructeurs. **Les instructeurs CO-OP sont des personnes agréées qui ont suivi une formation spécialisée et sont considérés par l'Académie comme qualifiés pour enseigner l'approche CO-OP**. Les membres du corps professoral CO-OP sont des scientifiques et des instructeurs reconnus depuis longtemps par l'Académie CO-OP comme ayant l'expertise nécessaire pour certifier les instructeurs.

En mai 2017, les futurs instructeurs ont rencontré le Dr Hélène J. Polatajko et le Dr Rose Martini. Durant ces deux journées très intenses, nous nous sommes approprié le support de formation (power-point, vidéos, ...) et avons été mis en situation d'enseignement CO-OP.

Par la suite, l'Académie CO-OP a travaillé en étroite collaboration avec nous pendant de nombreux mois au cours du processus d'habilitation.

Dans un premier temps, il y a eu des réunions à distance par Skype où chacun proposait des vidéos le mettant en situation de pratiquer CO-OP auprès de ses clients. Des rétroactions, données par Hélène et Rose mais aussi par le groupe, nous ont permis d'améliorer notre performance et de parfaire notre compréhension de l'approche CO-OP.

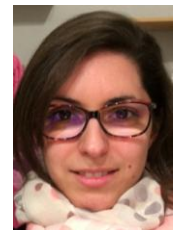
Dans un second temps, chaque instructeur a co-animé en binôme plusieurs formations avec la supervision de Rose Martini, membre du corps professoral de l'Académie. Au terme de ce processus les instructeurs ont été certifiés par l'Académie CO-OP.



*Cécilia Galbiati, Hélène Lebrault, Aurélie Pahisa, Alexandra Perrault,  
Lucas Rouault, et Sabrina Techene, accompagnés de Rose Martini & Hélène J. Polatajko*

**Les formations dispensées par les instructeurs CO-OP français sont adaptées aux besoins de notre pratique française et sont données dans le cadre du service de formation continue de l'ANFE.**

En outre, les instructeurs sont amenés à effectuer des sensibilisations dans les Instituts de Formation en Ergothérapie français et à représenter **la France lors des congrès internationaux**, durant lesquels tous les instructeurs CO-OP certifiés par l'Académie se rencontrent ; le prochain aura lieu en mars 2019 à Milan et c'est Alexandra Perrault qui nous représentera.



**Aurélien PAHISA,**  
*Ergothérapeute DE,  
Instructrice CO-OP France*